

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 11

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECRÉTARIAT ROMAND: (021) 923 50 23
 1800 Vevey 1, case postale, rue du Simplon 23
 SECRÉTARIATS CANTONAUX:
 1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
 1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
 2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
 2502 Biel, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
 2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
 2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
 1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
 1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

**PRO
SENECTUTE**

Relèvement des prestations complémentaires indispensable

Loyers et frais d'assurance-maladie prennent l'ascenseur: les personnes âgées aux revenus limités en font tous les jours la cruelle expérience. Pro Senectute, dans une requête adressée au Département fédéral de l'Intérieur, plaide pour un relèvement substantiel des prestations complémentaires (PC):

Depuis deux ans, les permanences-conseil de Pro Senectute – une bonne centaine dans tout le pays – ont enregistré une forte augmentation du nombre de bénéficiaires de PC. Le renchérissement élevé du coût de la vie ne permet plus aux intéressés de faire face à l'accroissement de leurs dépenses; l'an dernier, Pro Senectute a prodigué une aide matérielle supplémentaire à près de 12 000 des 120 000 rentiers bénéficiaires de PC.

Cette évolution préoccupe la Fondation qui a mis sur pied un groupe de travail comprenant des professionnels de l'action sociale. C'est sur la base de leur documentation que se fonde la requête au Conseil fédéral en vue d'une troisième révision de la loi sur les prestations complémentaires (LPC).

Pro Senectute a acquis la conviction qu'une augmentation massive et généralisée des rentes AVS ne parviendrait pas à résoudre le problème soulevé par la couverture appropriée des besoins vitaux, tout en créant de nouvelles inégalités (principe de l'arrosoir); il en résulterait aussi des coûts insupportables pour cet instrument de la sécurité sociale nationale.

Aussi la Fondation préconise-t-elle de procéder rapidement à une troisième révision de la LPC et propose en particulier les mesures suivantes:

- Relèvement des limites de revenus justifiant la prétention aux PC: la pratique montre que les montants appliqués maintenant sont trop bas, tout particulièrement pour les couples
- Adaptation du rapport des limites de revenus pour personnes seules et pour couples qui passerait de 1:1,5 à 1:1,7, la statistique et la pratique montrent que les coûts effectifs de la vie s'établissent dans ce rapport pour les rentiers vivant en Suisse
- Relèvement parallèle à l'évolution du coût de la vie des montants non imputables de la fortune: 30 000 francs pour les personnes seules (actuellement 20 000 francs), 50 000 francs pour les couples (actuellement 30 000 francs). Cette solution éviterait de pénaliser inutilement les petits propriétaires d'un bien-fonds
- Relèvement des déductions de loyer et suppression de la franchise: déjà avant la dernière augmentation des taux d'intérêt hypothécaire, les loyers avaient atteint un niveau supérieur aux déductions autorisées et les adaptations intervenues en début d'année n'ont pas permis de compenser cette évolution. La franchise liée aux déductions de loyer conduit à restreindre de manière injustifiée les besoins fondamentaux
- L'extension des frais de soins de base à domicile pouvant donner lieu à déduction permet de mettre sur pied d'égalité l'assistance privée à domicile et les services ambulatoires institutionnalisés: cette solution encourage l'aide de la famille et du voisinage et répond à la pénurie aiguë de personnel dans le secteur de l'aide à domicile.

Par ailleurs Pro Senectute, simultanément à sa requête, offre sa collaboration au Conseil fédéral, dans l'hypothèse où l'admission de la Suisse à une organisation européenne (CEE ou EEE) le contraindrait à renoncer officiellement au système des PC. La fondation est prête à poursuivre cette forme d'aide au bénéfice des personnes âgées défavorisées.

Jacques Dentan



Présentant leur projet à Berne, M. Marcel Schenk, Mme Heidi Deneys, MM. Peter Binswanger, Ulrich Braun et Mme Eva Michaelis (de g. à dr.).

Bientôt des sous-titres au téléjournal

Après de patientes négociations, le sous-titrage des émissions du téléjournal approche.

Suisse alémanique: trois éditions principales par semaine.

Suisse romande: 1-2 éditions principales par semaine vers la fin de l'année.

Suisse italienne: commencement du sous-titrage direct.

Puis en 1992

Suisse alémanique: toutes les éditions principales.

Suisse romande: trois éditions par semaine, échange des sous-titres avec la France (début).

Suisse italienne: échanges à l'essai avec l'Italie. Un décodeur de téletext donne accès aux sous-titres.

Ski de fond: saison 1991/92

Aînés + Sport vient de publier son programme des camps de vacances voués au ski de fond en Suisse romande. Plusieurs secrétariats cantonaux organisent ces camps qui sont ouverts aux personnes des autres cantons.

Ritzingen (vallée de Conches): Hôtel Weisshorn, du 23 au 27 mars. Prix: Fr. 373.- (chambre double).

Davos (GR): Hôtel National, du 19 au 25 janvier. Prix: Fr. 740.- (chambre double).

Inscriptions: Aînés + Sport, M^{me} M. Rieder, Neuchâtel, tél. 038/24 56 56.

Obergesteln (vallée de Conches): Gasthaus Grimsel, du 6 au 11 janvier. Prix: Fr. 450.-.

Inscription: PS Fribourg, tél. 037/22 41 53.

Montana: Hôtel de la Prairie, du 6 au 10 janvier et du 13 au 17 janvier. Prix: Fr. 350.-.

La Lenk: Hôtel Wildstrubel (piscine), du 13 au 17 janvier et du 20 au 24 janvier. Prix: Fr. 460.-.

Gluringen: Hôtel Tenne, du 27 au 31 janvier. Prix: Fr. 340.-.

Le Brassus: Hôtel La Lande, du 24 au 28 février. Prix: Fr. 390.-.

Inscription: Service animation PS Vaud, tél. 021/36 17 26.

La Chapelle d'Abondance (France): Hôtel des Cornettes, du 13 au 17 janvier. Prix: Fr. 370.-.

Gluringen: Hôtel Tenne, du 21 au 24 janvier. Prix: Fr. 350.-.

Saas Almagell: Hôtel Mattmarkblick, du 17 au 21 février et du 16 au 20 mars. Prix: Fr. 320.-.

Evolène: Hôtel Eden, du 16 au 20 mars. Prix: Fr. 290.-.

Oberwald (vallée de Conches): du 23 au 27 mars. Prix: Fr. 350.-.

Inscription: PS Valais, tél. 027/22 07 41.

Mont-Tramelan: Chalet Croix-Bleue jurassienne, du 6 au 8 janvier, Prix: Fr. 140.-.

Inscription: PS Jura bernois, tél. 032/91 21 20.

Outre les séjours, Pro Senectute organise également des après-midi de ski de fond. Se renseigner auprès des secrétariats cantonaux.

VAUD



Un arbre pour demain

Pro Senectute célébrera, en 1992, ses 75 ans d'existence. Un anniversaire, ça se fête! Et le Comité vaudois a fait preuve d'une idée fort sympathique: en faire profiter les aînés du canton tout en tendant la main à l'environnement.

C'est ainsi que Pro Senectute-Vaud lance une campagne: «Un arbre pour demain»!

Le 3^e âge vit en parallèle de la société mais dépend essentiellement d'elle. Or, on oublie trop souvent que cette tranche de vie, dans laquelle chacun espère s'épanouir à son tour, a elle aussi ses propres exigences. Et Pro Senectute le sait bien, elle qui est à l'écoute de la personne âgée et à son service.

Plus de 600 collaborateurs dans le seul canton de Vaud contribuent au bien-être matériel, physique, psychique et moral des personnes âgées et tentent d'améliorer leur qualité de vie.

L'institution met à leur disposition de nombreux services et leur offre des activités très variées.

Pro Senectute-Vaud, suivant la nouvelle tendance gérontologique, n'agit plus seulement «pour» les personnes âgées. Luttant contre une passivité néfaste et un certain désœuvrement des retraités, elle œuvre «par» et «avec» eux, leur permettant de garder, le plus longtemps possible, leur indépendance tout en restant intégrés à la vie de la société.

Mais pour atteindre ses objectifs, Pro Senectute-Vaud a besoin d'argent. Forte du fait que les collectes n'ont plus l'heure de plaire au public et rapportent de moins en moins de fonds aux institutions qui les organisent, même pour des causes fort louables, Pro Senectute-Vaud a jugé bon de sortir des chemins battus. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée de lancer la campagne «Un arbre pour demain».

Pour tout versement de Fr. 15.- et plus sur son compte de chèques postaux N° 10-2266-8, un arbre sera planté dans une région du canton où le besoin de reboisement se fait sentir. La différence entre le prix de l'arbre et le montant versé sera utilisée pour atteindre les objectifs de la Fondation susmentionnée.

Une grande fête – dont le coût est intégralement pris en charge par de généreux sponsors – est prévue le 21 mars 1992 aux Cullayes. Tous ceux qui auront pris part à cette campagne en achetant un arbre y seront conviés et assisteront ainsi à la plantation du premier arbre.

Pro Senectute-Vaud compte sur la générosité de la population.

Jacqueline Mayor

Repas aux chandelles

Pour répondre aux désirs de chacun, Pro Senectute-Vaud proposait, cette année, des repas de midi au restaurant Les Grands-Bois, à Buchillon, et, le soir, au «Pressoir» à Nyon, mais avec un seul et même menu. Les inscriptions pour les repas de midi ont été très nombreuses. Et c'est complet. Par contre, il reste encore quelques places pour les soirées des 10, 11 et 17 décembre, à Nyon. Si vous désirez y participer, faites vite!

Renseignements et inscriptions: tél. 021/36 17 27.

Nouvel-An

Si Noël est une fête où, traditionnellement, la famille se réunit, toutes générations confondues, il n'en va pas de même au Nouvel-An. Les proches, enfants, petits-enfants partent à la montagne, pour s'adonner à leur sport favori tout en festoyant joyeusement, ou profitent des quelques jours de congé pour changer d'horizon et passer le cap de la nouvelle année sous d'autres latitudes. Et, alors que les autres s'amusent, les aînés, eux, se retrouvent souvent seuls.

C'est pourquoi Pro Senectute-Vaud organise à leur intention deux petits séjours. L'un à Interlaken, l'autre à Lugano, en joyeuse compagnie, respectivement du 30 décembre au 3 janvier et du 27 décembre au 3 janvier. Ambiance et gaieté assurées! Aînés, si vous n'avez pas de projets pour Nouvel-An, venez le passer avec nous!

Renseignements et inscriptions: tél. 021/36 17 27.

Cours de danse

La Chaux-de-Fonds: rue Léopold-Robert 108, dès le 22 octobre 1991, tous les mardis après-midi, par M^{me} Josette Kernen. Cours de 14 h à 15 h 30 suivi d'un thé dansant jusqu'à 17 heures.

Fleurier: au CORA, Grand-Rue 7, dès le 23 octobre 1991 tous les mercredis après-midi, par M. Roland Kernen, cours de 14 h 15 à 16 h 15.

Peseux: Restaurant «Le Vignoble», Chatelard 3, dès le 22 octobre 1991, tous les mardis après-midi, par M. Roland Kernen, cours de 14 h à 15 h 30, suivi d'un thé dansant jusqu'à 17 heures.

Prix des cours: Fr. 28.— pour 4 après-midi. Prix spécial pour couple. On peut s'inscrire lors de la première séance ou au Service Animation tél. (038) 25 46 56 (le matin).

Bal, dimanche 3 novembre, à 14 h 30, avec l'accordéoniste Marino Musitelli, Cercle de l'Union, *au Locle*, et *dimanche 1^{er} décembre*, à 14 h 30, avec l'accordéoniste Daniel Berger, à l'Hôtel des Communes, à Dombresson.

La Loterie à l'aide

Le Jurassien est, paraît-il, joueur. Si bien que la répartition des bénéfices de la Loterie de la Suisse romande donne plusieurs centaines de milliers de francs à son canton. C'est ainsi que grossit chaque année le fonds de la loterie, et que des subventions sont versées à des institutions ou à des projets reconnus d'utilité publique. Pour que la délégation jurassienne à la Loterie de la Suisse romande puisse entrer en matière, il faut lui fournir un budget et un descriptif du projet. Adresse: secrétariat jurassien de la LORO, 2800 Delémont, rue de la Molière 13. La sélection est sévère, à juste titre. Seuls sont pris en considération les véritables besoins.

Cours réveil-mémoire

Les cours réveil-mémoire reprennent début novembre dans le canton du Jura: coup d'envoi prévu d'ores et déjà à Courrendlin et Courgenay. Consulter la presse quotidienne.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute Jura, Delémont, tél. (066) 22 30 68

FRIBOURG

Le home base logistique du maintien à domicile

En 1982, la somme inscrite au budget de l'Etat pour les soins spéciaux aux personnes âgées s'élevait à 300 000 francs. En 1991, cette somme se monte à 25 millions de francs et le budget 1992 prévoit 38 millions: ces chiffres, Denis Clerc, directeur du Département de la prévoyance publique et des affaires sociales, les a présentés en juin dernier à l'occasion de l'inauguration du Home médicalisé de La Roche. «1991 marque la fin d'une aventure commencée en 1982... qui se traduit par une surcapacité de lits destinés à l'hébergement des personnes âgées en institution; à la fin de l'année, le canton disposera de 2432 lits, dont deux tiers sont médicalisés», a encore précisé M. Clerc.

D'autre part, on enregistrait fin 1989 près de 27 000 personnes âgées vivant à domicile et désirant y rester aussi longtemps que possible. La Croix-Rouge, les services d'aide familiale et Pro Senectute interviennent lorsque les circonstances l'exigent. Bien implantés dans chaque région, les homes peuvent ainsi compléter judicieusement l'organisation des soins à domicile. Plusieurs directeurs l'ont compris et ouvrent progressivement leur établissement sur l'extérieur: service de repas à domicile, repas pouvant être pris au foyer, etc.

En s'ouvrant ainsi, les homes perdent leur image de ghetto, favorisant ainsi une perception plus positive de l'entrée en maison de retraite. Les lourds investissements consentis serviront mieux la collectivité, laquelle acceptera le prix à payer pour la qualité de vie et le bien-être des personnes âgées. La prétendue rivalité entre home et maintien à domicile fait place à la complémentarité.